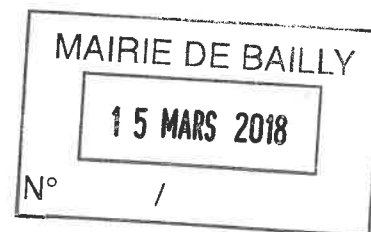




PRÉFET DES YVELINES



Direction départementale des territoires

Service Planification Aménagement
Connaissance du Territoire

Unité planification Versailles

Réf : spact_pv_20180306_modif_bailly_pref

Monsieur le Maire

Mairie de Bailly

1 rue des Chenes

78870 BAILLY

Affaire suivie par : Yann Gabriel
Tél : 01 30 84 30 43
yann.gabriel@yvelines.gouv.fr

Versailles, le **13 MARS 2018**

Monsieur le maire,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez notifié un projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune visant à apporter des ajustements réglementaires et à la création d'une servitude de périmètre d'attente au sens de l'article L.151-41 5° du code de l'urbanisme.

Les changements prévus entrent bien dans le champ d'application de la procédure de modification conformément à l'article L.153-36 du code de l'urbanisme.

J'émet un avis favorable sur la modification envisagée.

Le présent courrier devra être joint au dossier mis à l'enquête du public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma parfaite considération.

Bien à vous

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général
Julien CHARLES